

Plusieurs cas de compteurs ordinaires réinstallés : précisions

Madame, Monsieur,

Voici **quelques exemples de compteurs ordinaires réinstallés** :

- dans l'article diffusé hier qui couvre la remise en place d'un compteur ordinaire à la place d'un Linky, le journaliste a fait (de toute évidence de bonne foi) une erreur : **les compteurs n'appartiennent PAS à Enedis** mais à la commune (ce qui a d'ailleurs à nouveau été confirmé par la Cour des comptes).

- vous trouverez ci-joint un communiqué du collectif Stop Linky Tarn Sud qui relate lui aussi **la réinstallation d'un compteur ordinaire à Castres** grâce à l'engagement solidaire des citoyens.

- pour mémoire, **un compteur ordinaire a été réinstallé à Auch** :

La Dépêche - 09/01/2018

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/01/09/2718276-fils-souffre-epilepsie-enedis-accepte-retirer-compteur-linky-apres-an.html>

- **un compteur ordinaire a été réinstallé aussi à Libourne** suite à l'action courageuse d'une habitante :

<http://www.sudouest.fr/2017/06/13/un-sos-pour-retirer-leur-compteur-linky-3527526-2780.php>

A NOTER : si vous êtes l'objet d'une installation de Linky contre votre volonté, contactez **immédiatement** ("tant que c'est chaud") les médias locaux (le journal du coin, France bleu, France3, etc) et dénoncez avec la plus grande virulence le passage en force antidémocratique d'Enedis et des ses sous-traitants. Si possible, faites venir voisins, amis, famille... exigez du maire qu'il vous soutienne, ne serait-ce qu'au nom du respect du choix de chaque habitant.

Les dirigeants d'Enedis craignent énormément la médiatisation de leur exactions, vous pouvez obtenir le retour immédiat de votre compteur ordinaire...

Courage !

Stéphane